

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 07-9517 / 101497  
LN Industries SA, 1219 Châtelaine  
ateliers de décolletage, de transfert et CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
4 H, 3 F  
11.02.2007–10.02.2010 (Renouvellement)
- 07-9518 / 100326  
ATI Stellram SA, 1196 Gland  
rectification des plaquettes  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
9 H  
28.03.2007–27.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9523 / 102117  
MEGANET VENTIL, Sàrl, 1202 Genève  
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants établis sur les cantons  
de Genève et de Vaud  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
10.03.2007–09.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9524 / 100923  
Alpwater SA Usine de Saxon, 1907 Saxon  
soufflage de bouteilles «Preform PET» selon demandes saisonnières  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
04.03.2007–03.03.2010 (Renouvellement)

### **Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 07-9510 / 100606  
Heraeus Materials SA, – Cossonay-Gare  
départements: rectifiage, assemblage, fils  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H, 1 F  
19.02.2007–18.02.2008 (Renouvellement)

– 07-9522 / 110589

DemoSCOPE Research and Marketing, 1204 Genève  
laboratoire téléphonique. Mandat relatif à «Analyse des médias Suisse MACH  
BASIC»  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 4 F  
01.04.2007–31.03.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-9298 / 109263  
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex  
unité de production pharmaceutique et équipe de maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
80 H, 80 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Modification)
- 06-9324 / 101416  
Firmenich SA, 1242 Satigny  
manufacture parfum  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 06-9329 / 100195  
HTS Suisse SA, Divisions CWS et Naef Terag, 1618 Châtel-St-Denis  
Blanchisserie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 06-9331 / 109478  
AK Systemtechnik AG, 2950 Courgenay  
cellule IBS (électronique, assemblage)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H, 12 F  
02.01.2007–01.01.2010 (Renouvellement/modification)
- 06-9358 / 102052  
Société Générale d’Affichage, 1701 Fribourg  
Affichage et contrôle des caissons lumineux dans les villes, à proximité des gares  
et agglomérations de: Lausanne, Genève, Winterthur, Saint-Gall, Coire, Bâle,  
Lucerne, Lugano, Fribourg et Sion.  
besoins spéciaux de consommation  
74 H  
14.01.2007–13.01.2010 (Renouvellement/modification)
- 06-9394 / 110778  
transGourmet Schweiz AG, 1964 Conthey  
départements produits frais  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 2 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)

– 06-9395 / 109402  
transGourmet Schweiz AG, 2072 St-Blaise  
départements produits frais  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 2 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement/modification)

– 06-9396 / 102103  
transGourmet Schweiz AG, 1023 Crissier  
départements produits frais  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 2 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement/modification)

– 06-9397 / 109401  
transGourmet Schweiz AG, 1762 Givisiez  
départements produits frais  
besoins spéciaux de consommation  
8 H, 2 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement/modification)

#### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

– 06-9338 / 100142  
MAPEI SUISSE SA, 1642 Sorens  
tours de séchage de poudre d'acétate de polyvinyle  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 H  
12.11.2006–11.11.2009 (Renouvellement/modification)

– 06-9400 / 100993  
Metalor Technologies SA, 2074 Marin-Epagnier  
départements d'affinages et production poudre d'argent  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
5 H  
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)

#### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

– 06-9307 / 100462  
Jowa AG, 1024 Ecublens VD  
Emballage, préparation de la pâte, fabrication, cuisson, logistique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
249 H, 246 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 06-9306 / 100462  
Jowa AG, 1024 Ecublens VD  
Maintenance technique et installation  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
15 H  
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement)
- 06-9330 / 109471  
CGC DALKIA SA, 1226 Thônex  
intervention de dépannage sur des installations climatiques  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
4 H  
24.12.2006–23.12.2009 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-9325 / 108973  
Cremo SA, 1660 Les Moulins  
fabrication/affinage des fromages – réception du lait  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
11.02.2007–10.02.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 06-9326 / 100563  
Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe  
production du café soluble, stretching, service de maintenance technique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
84 H, 1 F  
17.04.2005–16.04.2008 (Modification)

**Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

- 06-9346 / 101594  
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez  
usinage: fabrication des «pompes à vide»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 H  
01.01.2007–30.04.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

6 février 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail